

Circulaire n° 36 - 2004/2005

BREVETS FEDERAUX

Vu que l'hiver joue les prolongations, vu les nombreuses demandes, à ma grande satisfaction, je remets sur l'ouvrage les règles d'obtention des différents brevets fédéraux et vous encourage vivement d'en organiser, ceci de manière simple au bonheur des compétiteurs en herbe.

Conditions à remplir:

1. Avoir 14 ans et moins
2. Posséder un titre assurance fédérale
3. Avoir un ouvreur inférieur ou égal à 120 points
4. Organisation : centres d'entraînement, mercredi des neiges, clubs

Brevet Simple :	15 portes 1 piquet géant	Temps ouvreur x 2
Brevet Supérieur	20 portes 1 piquet géant	Temps de l'ouvreur x 1,6
Brevet Slalomeur	30 portes 1 ou 2 piquets géant	Temps de l'ouvreur x 1,45

Procédure après épreuve:

1. Adresser les résultats à :
J-Claude HOLWEG 33, rue Principale 67370 Strasbourg ou par fax 03 88 60 97 90 ou E-mail :
jean-claude.holweg@wanadoo.fr
2. Adresser les commandes de diplômes et médailles :
au secrétariat du CRMV (ils seront envoyés après validation des résultats par le responsable des brevets (J-C Holweg)

Modèle de présentation des résultats:

<i>SESSION DE BREVETS (SIMPLE, SUPERIEUR, SLALOMEUR)</i>			
<i>Organisée par : " CLUB "</i>	<i>lieu</i>	<i>Sous la responsabilité de : (DT ou Juge)</i>	
<i>Nom de l'ouvreur</i>		<i>Coef. Appliqué :</i>	<i>Temps admissibilité :</i>
<i>Nombre de portes :</i>			
<i>Classement :</i>			
Nom Prénom	AN	Club	Temps
1. Machin Pierre	90	SC	30.12
2. etc			
3.			

Pour des raisons pratiques et conviviales, dans un tracé entre 20 et 25 portes, on peut faire passer tous les coureurs et appliquer les différents coefficients et attribuer les brevets selon la valeur de chacun.